



COMITE DIRECTEUR DU DISTRICT MEUSIEN DE FOOTBALL

Le mercredi 29 avril 2026 à 19h

Présidence : M. Daniel FAY

Membres présents : Mesdames Marie Rose KAUFFMANN et Sandrine THIRIOT, MM. Michel BEAUCHET, Francis CHARUEL, Jean Luc EVRARD, Jean Pol HENRY, Christian HOFFMANN, Stephane HUTIN, Hervé JANOT, Olivier JOUANNEAU, Francis LIGER, Christian LOUIS, Arnaud VALROFF

Membre excusé : M. Patrick CORTIAL

Assistent : MM. Taoufiq BELFAKIR (Directeur), Thierry GRANDJEAN (CTD DAP)

CARNET

Décès de Monsieur Yves RICHIER, ancien entraîneur des cadets et juniors de l'Entente SORCY VOID VACON.

Décès de Mlle Lana CUNY, sœur de Louanne CUNY, joueuse de l'Entente SORCY VOID VACON.

Décès de Madame Ourdira LEVEQUE, maman de William et Sélim LEVEQUE, anciens joueurs de l'US LIGNY EN BARROIS.

Décès de Madame Jacqueline VIARD, épouse de Roger VIARD, ancien trésorier du district meusien de football.

Décès de M. Jean Louis GACH, papa de Pierric GACH, ancien joueur et éducateur de l'ECO.

Décès de Monsieur André DEFAUSSE, papa de Nicolas DEFAUSSE.

Décès de Patrick SCHROEDER dit Zizi. Il a été entraîneur de nombreux clubs meusiens (Verdun Belleville, Dieue Sommedieue, Saint Mihiel, Dugny, VHF)

Décès de Monsieur GRAMACCIONI Lucas joueur de US ETAIN BUZY.

Décès de M. DILLENSCHNEIDER Jacky, ancien dirigeant du FC Fains Veel.

Décès de Monsieur Francis MELH ancien dirigeant et arbitre de l'US LIGNY EN BARROIS.

Décès de M. Gilles RUSE, dirigeant du SC Commercy.

COURRIERS

- Courrier de la FFF sur le projet club : déploiement de l'utilisation de l'outil et de l'accompagnement des clubs.
- Courrier de la FFF concernant le plan 500 000 licenciées – une mobilisation collective indispensable et urgente. Proposition d'une feuille de route DTN pour les U6 F – U13 F.
- Courriel de la LGEF concernant l'opération « Tirons un trait sur la violence ».
- Présentation de l'observation des comportements de la LGEF, qui indique notamment 2.4 € des matchs sont concernés par un incident répertorié par l'observatoire.
- PV du comité exécutif de la FFF du jeudi 17 mars 2026.
- PV du bureau exécutif de la LFA du vendredi 12 mars 2026.
- PV du bureau exécutif de la LFA du jeudi 9 avril 2026.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Séminaire ANPDF les 17 et 18 avril à Chaumont du secteur 3
Caméras piétons pour les matchs à risque : Offre de 4 caméras par la FFF.
Embauche d'un conseiller Technique en arbitrage en partage avec 2 autres districts : M. Tristan FERNANDES.
Vœux de la FFF et LFA pour un conseiller de développement par district : 2 candidatures
Plusieurs réunions à la LGEF en présentielles et visioconférence.
Réunion sur le bénévolat.
Finales régionales à BAR LE DUC U15 – U17 – U19 le lundi 25 mai 2026.
Rassemblement départemental U9 et U11 de secteur le 6 juin 2026 à Madine.
Don de 250 € au musée PLATINI à Joëuf.

INTERVENTION CONCERNANT LA CAPTATION VIDEO (S. THIRIOT)

Proposition de communiqué du District pour cadrer certains intervenants dans le cadre des rencontres officielles organisées par le District.

COMMUNIQUE DU DISTRICT

Les réseaux sociaux sont plus en plus régulièrement mis en cause pour permettre la diffusion de messages insultants, choquants ou portant atteinte à l'image des instances organisatrices du football ou à ses acteurs.

Propos portant atteinte à la morale et à l'éthique sportive.

Les Règlements Généraux de la F.F.F. prévoient, pour les instances organisatrices des compétitions, la possibilité de sanctionner « tout comportement contraire à la morale, à l'éthique ou portant atteinte à l'honneur, à l'image ou à la considération de la F.F.F., de ses Ligues ou Districts, de la Ligue de Football Professionnel, d'un de leurs dirigeants, d'un assujetti ou d'un tiers, ou, plus généralement, du football français ».

Ce pouvoir disciplinaire s'exerce à l'égard des assujettis, que les faits qui leur sont reprochés aient été commis à l'occasion des rencontres que les instances organisent ou autorisent, dans l'enceinte sportive ou non, pendant ou en dehors de ces rencontres, mais en relation avec elles ou le football.

Le fait de commettre des agissements répréhensibles par le biais de réseaux sociaux ou de tout autre support de communication, donne lieu à l'engagement de poursuites disciplinaires.

L'arbitre, un acteur majeur du football investi d'une mission de service public

Bien souvent, ce sont les arbitres, acteurs majeurs de notre sport, qui sont visés par ces propos grossiers, injurieux et blessants. Il convient de rappeler à tous, clubs et licenciés, que le code du sport énonce en ses articles L 223.1 et L223.1 que « Les arbitres et juges exercent leur mission arbitrale en toute indépendance et impartialité, dans le respect des règlements édictés par la fédération sportive [...] compétente pour la discipline et auprès de laquelle ils sont licenciés. Les arbitres et juges sont considérés comme chargés d'une mission de service public au sens des articles [221-4](#), [222-3](#), [222-8](#), [222-10](#), [222-12](#), [222-13](#) et [433-3](#) du code pénal et les atteintes dont ils peuvent être les victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission sont réprimées par les peines aggravées prévues par ces articles ».

La responsabilité des clubs

Au même titre qu'un licencié de la F.F.F., tout club composé d'une association affiliée à la F.F.F. et, tout membre, préposé, salarié ou bénévole de ces clubs agissant en qualité de dirigeant ou de licencié de fait, encourt une sanction disciplinaire en cas d'agissement répréhensible commis sur les réseaux sociaux.

De plus, les assujettis, qui se rendent complices d'agissements répréhensibles en permettant, facilitant ou encourageant leur commission, peuvent également faire l'objet de poursuites disciplinaires et, le cas échéant, d'une sanction disciplinaire au même titre que leurs auteurs.

Droit à l'image

L'article 136 des Règlements généraux de la FFF stipule que :

« Chaque Ligue régionale et chaque District est autorisé(e), par l'effet de la délégation qui lui a été consentie par la Fédération Française de Football et conformément à l'article L333-1 du Code du sport, à commercialiser les droits d'exploitation audiovisuelle, en direct, en léger différé ou en différé, en intégralité ou par extraits, quel que soit le support de diffusion et le mode de distribution, de tous les matches des compétitions qu'elle / qu'il organise.

Dès lors, sauf décision contraire de la Fédération Française de Football et sans préjudice du droit pour cette dernière d'exploiter les images desdites compétitions sur ses propres plateformes digitales, **aucune forme d'exploitation audiovisuelle des rencontres de compétitions officielles ne peut s'effectuer sans le consentement préalable et exprès de la Ligue ou du District concerné(e).** »

Le District ne peut pas être tenu responsable de tout problème concernant la diffusion d'images, de vidéos sur les réseaux sociaux ou sur tout autre support.

La charte éthique du Football Français

Le District Meusien de Football tient à vous rappeler qu'en tant que sport le plus pratiqué et le plus médiatisé, le football se doit d'offrir, notamment aux jeunes, une image exemplaire de fête et de fraternité.

Ainsi toutes les personnes participantes, à un titre ou à un autre, au football, joueur débutant ou confirmé, entraîneur, arbitre, éducateur, dirigeant, parent, supporter, spectateur, agent de joueurs, sponsor, journaliste spécialisé, sont dépositaires des valeurs dont il est porteur, et responsables, individuellement et collectivement, de leur défense et de leur mise en valeur.

S'il n'est pas contesté que les réseaux sociaux sont un outil de communication formidable, le mieux est de les utiliser afin de véhiculer des contenus dignes d'intérêt et de prôner les valeurs de respect, de loyauté, de fraternité, de solidarité et de partage qui font du football un sport populaire et fédérateur.

Les instances du Football s'engagent à édicter les règles garantissant l'équité et l'intégrité du Football, à veiller à leur respect et à en sanctionner les manquements.

Le District Meusien de Football est au service des clubs et reste à votre disposition.

POINT SUR LES COMPETITIONS (JP HENRY)

Point sur les compétitions de District au 26 avril 2026

CHAMPIONNATS SENIORS :

Départementale 1 :

18 journées jouées
1 rencontre en attente homologation

Départementale 2 :

Groupe A.
18 journées jouées
2 rencontres en retard fixées le 3 mai 2026

Groupe B.
18 journées jouées

Départementale 3 :

Groupe A
15 journées jouées
1 équipe 1 forfait : FC Dugny 3

Groupe B
11 journées jouées
1 rencontre en retard fixée le 3 mai 2026

Groupe C
15 journées jouées

CHAMPIONNATS JEUNES

U18 D1

4 journées jouées

1 rencontre en retard fixée le 16 mai 2026.

U15 D1

4 journées jouées

2 rencontres en retard. Une le 29 avril 2026
Une le 23 mai 2026

U15 D2

Groupe A

4 journées jouées

3 rencontres en retard une le 14 mai 2026
Deux le 16 mai 2026

Groupe B

3 journées jouées.

U13 D1

4 journées jouées

U13 D2 Phase Haute

Groupe A

5 journées jouées

Groupe B

5 journées jouées
1 équipe 1 forfait : SC Commercy

2 rencontres en retard. Une le 6 mai 2026 et une le 14 mai 2026

U13 D2 Phase basse

Groupe A

5 journées jouées
1 équipe forfait général : FC Belleray/Thierville

Groupe B

COUPES DU DISTRICT MEUSE

Seniors A ½ Finale le 3 mai 2026 : AS Dieue Sommedieue US Thierville

LL Vaucouleurs – RC Saulx et Barrois

Finale le 14 juin sur le terrain du vainqueur de :

Seniors B ½ finale le 3 mai 2026 : Etain Buzy 3 – Etain Buzy 2

Ent Centre Ornain 3 – Ent Centre Ornain 2

Finale le 13 juin sur le terrain de :

U18

Qualifiés pour les ½ finales : Behonne Longeville US 1 – AS Stenay Mouzay 1 – US Thierville – Vainqueur de FC Verdun Belleville GV - Bar Le Duc FC.

Finale le 13 juin sur le terrain de la finale des seniors B

U15

Qualifiés pour les ½ finales : SC Commercy – Ent Sorcy Void Vacon – US Thierville – Vainqueur de Ent Centre Ornain – FC Verdun Belleville GV

Finale le 13 juin sur le terrain de la finale des seniors B

Coupe vétérans loisirs

½ finale à jouer pour le 31 mai 2026

US Etain/Buzy – FC Pagny sur Meuse

Ent VHF - Ent Centre Ornain.

Finale le 14 juin sur le terrain de la finale des seniors A

Coupe féminines seniors F à 8

½ finale à jouer le 31 mai 2026

Ent VHF 2 - Ent VHF 1

Ent Vaucouleurs/Gondrecourt – Ent Sorcy Void Vacon

Finale le 14 juin sur le terrain de la finale des seniors A

Point sur les compétitions Interdistricts au 26 avril 2026

CHAMPIONNATS MASCULINS INTERDISTRICTS U18 – U17 – U16 – U15 – U14 – U13

U18 : Championnat en 2 phases

Phase de Printemps : 2 groupes de 10 équipes

5 journées jouées

Groupe A

2 rencontres en retard fixées au 14 mai 2026.

1 forfait général : Nancy Haut du Lièvre.

Classement après 5 journées : AS Stenay Mouzay 1er – Ent Etain/VHF 3^{ème} - US Behonne Longeville 7^{ème} – RC Saulx et Barrois 8^{ème}.

Groupe B

1 rencontre en retard fixées au 23 avril 2026

U17 : Championnat sur la saison.

20 équipes réparties en 2 groupes de 10 équipes

14 journées jouées

Groupe A

1 forfait général : Ent Val De Seille Enj.

2 forfaits matchs : Ent Champigneulles/Lay Bouxières

Classement après 14 journées : Ent Sorcy Void 2^{ème} – US Thierville 4^{ème}.

Groupe B

1 forfait général : Girancourt Dommartin AS

U16 : Championnat sur la saison

17 équipes réparties en 2 groupes : 1 groupe de 9 équipes et 1 groupe de 8 équipes.

Groupe A

10 journées jouées

1 rencontre en retard fixée le 25 avril 2026

1 forfait général : CSP Rehon

Classement après 10 journées : RC Saulx et Barrois 2^{ème} – Ent Lérouville/Vignot 4^{ème}.

Groupe B

14 journées jouées
1 rencontre en retard fixée au 9 mai 2026
1 forfait général : Entente Sud 54

U15 : Championnat en 2 phases

Phase de Printemps : 2 groupes de 10 équipes

5 journées jouées

Groupe A

Classement après 5 journées : US Thierville 1er – Ent Centre Ornain 6^{ème} – Ent Dieue/Dugny 9^{ème}

Groupe B

1 rencontre en retard fixée le 14 mai 2026

U14 : Championnat sur la saison.

Groupe A

14 journées jouées

Classement après 14 journées : Verdun Belleville GV FC 2^{ème}

Groupe B

14 journées jouées

U13 : Championnat en 2 phases.

Phase de Printemps : 3 groupes de 8 équipes

3 journées jouées

Groupe A

Classement après 3 journées : US Thierville 1^{er} – Ent VHF/Etain 5^{ème}

Groupe B

Classement après 3 journées : Bar Le Duc FC 1^{er} – Ent Sorcy Void Vacon 2^{ème}

1 rencontre avancée.

Groupe C

1 rencontre avancée.

CHAMPIONNATS FEMININS INTERDISTRICTS.

Seniors F à 11 : Championnat en 2 phases

Phase de Printemps : 6 journées jouées

Groupe Elite : 6 équipes rencontres Aller et Retour

Classement après 6 journées : Entente VHF : 2ème

Groupe Excellence : 9 équipes rencontres Aller

2 rencontres en retard une le 1^{er} Mai et une le 17 mai 2026.

1 équipe 1 forfait : Gondrevilley AS

1 équipe 2 forfaits : Vandoeuvre US 2

Seniors F à 8 : Championnat en 2 phases

Phase de Printemps

Groupe A.

6 journées jouées

1 rencontre en retard fixée au 24 mai 2026

1 équipe forfait général : RC Sommedieue

Classement après 6 journées : Entente VHF 2 : 1^{ère} – FC Belleray 3^{ème} – Ent Maizey Lacroix 4^{ème} -Ent Dugny /Dieue 6^{ème}.

Groupe B

6 journées jouées

1 équipe forfait général : FC Ecrouves

Classement après 6 journées : Ent Sorcy Void Vacon 1^{ère} – AS Montiers/Saulx 5^{ème} – Gondrecourt/Vaucouleurs : 8^{ème}

Groupe C

6 journées jouées

2 rencontres en retard fixées une le 8 mai et une le 14 mai 2026

Groupe D

4 journées jouées

A l'issue de la phase de printemps, les 1^{ers} de chaque groupe feront un plateau final pour déterminer l'équipe championne seniors F à 8 le lundi 25 mai 2026 à (Lieu à confirmer dans le 54).

U18 F à 8 : Championnat en 2 phases

1 groupe de 5 équipes

5 journées

1 forfait une équipe : US Vandoeuvre

1 rencontre en retard fixée au 4 mai 2026

U15 F à 8 : Championnat en 2 phases

1 groupe de 5 équipes

5 journées jouées.

1 forfait une équipe : St Dié Sr Kellermann

1 rencontre en retard fixée au 29 avril 2024

Point sur les licences au 25 avril 2026

Licences saison 2024-2025 : 6125

Licences saison 2024-2025 au 25 avril 2025 : 6111

Licences saison 2025-2026 au 24 avril 2026 : 5856 Moins 255 - 4,2%

Educateurs : 93 pour 69 en 24/25 + 24

Dirigeants : 719 pour 705 en 24/25 + 14

Arbitres : 92 pour 93 en 24/25 - 1

Joueuses féminines seniors : 157 pour 124 en 24/25 + 33

Joueuses féminines U12 F à U18 F : 185 pour 201 en 24/25 - 16

Football animation F : 98 pour 129 en 24/25 - 31

Féminines dirigeantes : 141 pour 146 en 24/25 : - 5

Seniors masculins : 1613 pour 1754 en 24/25 -141

U12 à U19 garçons : 1313 pour 1393 en 24/25 - 80

Football animation G : 1101 pour 1206 en 24/25 -105

Football Loisir : 94 pour 75 en 24/25 + 19

Football Sante : 14 pour 1 en 24/25 + 13

POINT REGLEMENTAIRE CONCERNANT LA COMMISSION DES DELEGUES (C. LOUIS)

Christian LOUIS fait un point sur la mise en place d'une convention d'utilisation des délégués entre les districts de la Meuse, de la Meurthe et Moselle et des Vosges.

Synthèse de la réunion des responsables des commissions départementales des délégués :

SYNTHESE DE LA VISIOCONFERENCE

Lundi 2 février 2026

1 : Le rapport du délégué

Quel que soit le match, FFF, Ligue ou Districts, c'est le rapport en ligne, présent sur le portail officiel du délégué qui est utilisé. En ce qui concerne le District Meusien, c'est la troisième saison que nos délégués utilisent ce rapport.

2 : Le règlement intérieur de la commission des délégués du District Meusien

A l'instar de la LGEF, nous avons rédigé un règlement pour nos délégués du district.

Ce règlement devant être présenté au Comité Directeur, nous vous le proposons pour validation.

3 : Convention entre Districts

Pour les championnats Inter Districts, nous devons parfois désigner un délégué du District de Meurthe et Moselle ou des Vosges.

Avec cette convention, les délégués restent licenciés et couverts par les assurances liées à leur licence.

Cette convention permettra également un échange, suivant les besoins, de délégués entre les Districts concernés.

4 : Frais de déplacement des délégués

Nous avons constaté une grande disparité entre districts pour des indemnités allant de 0.35 € à 0.45 € du km, avec une moyenne se rapprochant de l'indemnité de la LGEF, soit 0,423 €.

C'est donc un élément de réflexion dans le cadre d'une harmonisation souhaitable et souhaitée.

C'est pourquoi, je vous propose de modifier l'indemnité kilométrique pour les délégués officiant sur un match géré par le District Meusien, en passant l'indemnité de déplacement, de 0,40 € à 0,423 €.

Christian présente également le nouveau règlement intérieur de la commission des délégués :

COMMISSION DES DELEGUES DISTRICT MEUSIEN DE FOOTBALL

- Règlement intérieur -

Article 1 : RESPONSABILITE

Il est instauré une Commission de délégués en charge la gestion du corps des délégués.

Article 2 : COMPOSITION

Les membres de la Commission des délégués sont nommés pour une saison par le Comité de Direction. La commission élabore son règlement intérieur qui est soumis pour homologation au comité directeur.

La Commission des délégués comprend :

- Le Président
- Un secrétaire
- D'autres membres

Article 3 : ATTRIBUTIONS

La Commission des délégués a pour mission de gérer le corps des délégués du District Meusien de Football

Dans ses attributions elle a pour mission :

- Le recrutement des délégués départementaux.
- D'assurer le traitement et le suivi des divers rapports adressés à la commission par les délégués lors de leurs différentes missions.
- D'assurer la formation et le suivi des délégués.
- De prendre contre un délégué toute sanction jugée nécessaire et ce dans le respect des modalités définies par le règlement.

Article 4 : LES DELEGUES

4.1. Fonction

Les délégués doivent être des personnes majeures, licenciées dans un club ou membres individuels du District.

Les Délégués sont les représentants du District Meusien de Football. Délégués de tous, ils doivent faire preuve d'un devoir de réserve et de solidarité sur tout ce qui pourrait être interprété.

Ils doivent faire montre d'indépendance de jugement et d'action, d'impartialité en toutes circonstances et éviter tout commentaire sur les réseaux sociaux.

Les Délégués jouent un rôle de conseillers auprès des clubs et rapportent des faits avec objectivité faisant preuve d'une observation rigoureuse et de probité morale.

Les délégués s'interdisent de critiquer, de quelque manière que ce soit, un(e) collègue opérant, ou ayant opéré sur une rencontre.

4.2. Engagement

Le recrutement pourra s'effectuer en fonction des besoins.

4.3. Missions

Dans le cadre de la mission de représentant du District Meusien de Football et de conseiller des clubs, la fonction de Délégué repose sur les principes suivants :

- Veiller à l'application du règlement des compétitions.
- Prendre toutes les dispositions et initiatives permettant le bon déroulement de la rencontre, en dehors des prérogatives dévolues au corps arbitral.
- Assurer la coordination entre toutes les composantes de la rencontre.
- Rendre compte au District et à la commission des délégués de tous les faits dont il a été le témoin.
- Les Commissions de Discipline et d'Appel Du District, peuvent faire appel au témoignage direct d'un délégué officiel. Ces derniers sont tenus d'y répondre.

4.4. Nomination

Les Délégués sont nommés chaque saison par le Comité Directeur du District Meusien de Football, sur proposition de la Commission départementale des délégués.

4.5. Sanctions

Tout Délégué occupant une fonction d'Educateur ou de Dirigeant dans un club sanctionné dans le cadre de ses activités en club par une Commission de discipline ne pourra être désigné durant le temps de cette sanction.

4.6. Désignations

Les Délégués sont désignés par le Responsable des désignations et paraissent sur le portail des officiels FFF.

En cas d'indisponibilité, le Délégué doit en aviser le Responsable des désignations.

La désignation d'un délégué demandée par un club est à la charge de ce dernier.

Il en va de même pour un club signalé pour ses agissements disciplinaires par une commission idoine, mentionné sur le procès-verbal de ladite commission ou par la commission des compétitions.

4.7. Rapports

Les rapports en ligne sur le portail officiel du délégué doivent être enregistrés dans les 48 heures après la rencontre et adressés par courriel au secrétariat du District et au Président de la Commission.

La rédaction des rapports est obligatoire, factuelle et non subjective.

La Commission des Délégués est habilitée à juger tous les cas non prévus par le présent règlement intérieur.

POINT SUR L'ARBITRAGE (Christian HOFFMANN)

AG de la CDA le 3 juin 2026 à Mussey (Val d'Ornain)

1/ candidats ligue seront présentés lors des épreuves théoriques et physiques :

Arbitres district DELPIERRE / KRASNIEWSKI

Arbitres assistants MORET / GIRON / DUPUIS

JAL MASSON

2/ désignations des arbitres sont saisies sur le portail concernant les finales coupe Meuse

3/ Stage de rentrée prévu le 5 septembre 2026 (lieu et heure à définir)

Le rattrapage le 12 voire 19 septembre 2026

4/ Les observations pour les arbitres de D1 passeront au rang : 1 classement sur théorique et un classement sur les observations [x2}

Les observations pour les arbitres D2 : chaque arbitre sera vu 2 x par le même observateur afin d'évaluer les progrès demandés.

5/ examens physiques des arbitres de ligue se dérouleront le 6 juin au stade Jean Bernard de Bar-le-Duc avec

6/ les dates des prochaines FIA sont programmées les 3 / 10 / 17 et 24 octobre 2026 et une deuxième session les 31 janvier / 6 / 13 et 20 février 2027

POINT SUR L'ETHIQUE SPORTIVE ET LES VIOLENCES (F. CHARUEL)

La commission de l'éthique et de l'engagement sociétal, sous l'impulsion de son président **M. CHARUEL Francis**, a organisé une rencontre autour du thème "**l'Arbitre et le Capitaine**" un moment d'échange constructif visant à renforcer le dialogue, la compréhension mutuelle et le respect entre tous les acteurs du jeu.

Cette action a été menée avec la contribution du District de la Meuse et son Président, **M. FAY Daniel**, ainsi qu'avec l'aide des conseillers territoriaux en arbitrage de la LGEF, **M. COURBET Sébastien** et **M. CHIAFFITELLA Gabriel**, que nous remercions pour leur disponibilité et leur engagement.

La rencontre a également été enrichie par **les interventions d'un délégué, d'un entraîneur et d'un capitaine**, permettant d'apporter différents regards sur le rôle de chacun et sur l'importance du dialogue sur et autour du terrain.

Ces temps d'échanges sont essentiels pour promouvoir les valeurs de notre sport : **respect, écoute et fair-play**, au cœur de notre pratique.

Merci à l'ensemble des participants pour leur présence et la qualité des discussions.

BILAN DU FUTSAL (Sandrine THIRIOT)

Championnat U13 – U15 – U18

U13

12 équipes Groupe Nord et Groupe Sud (+1 équipe saison 2024/2025)

2 journées, 1 finale départementale, 1 finale Territoire Lorrain

Finale départementale à Madine le 31 janvier 2026 (Entente Sorcy Void Vacon, Entente des 3 Vallées, Us Thierville, Entente Centre Ornain, Bar le Duc Fc, Fc Revigny, Us Etain B, Entente Dieue Dugny) : 1^{er} Bar le Duc Fc, 2^{ème} Entente Sorcy Void Vacon

Finale Territoire Lorrain à Joeuf le 22/02/2026 : Entente Sorcy Void Vacon 2^{ème}, Bar le Duc Fc 3^{ème}.

U15

8 équipes Groupe Nord et Groupe Sud (-1 équipe saison 2024/2025)

2 journées, 1 finale départementale, 1 finale Territoire Lorrain

Finale départementale à Vignot le 24 janvier 2026 (Us Thierville, Entente Dieue Dugny, Entente Centre Ornain, VHF Etain, Entente Lérouville Vignot) : 1^{er} Us Thierville, 2^{ème} Entente Dieue Dugny.

Finale Territoire Lorrain à Amnéville le 22/02/2026 : 4^{ème} Us Thierville, 6^{ème} Entente Dieue Dugny.

1 dossier disciplinaire.

U18

7 équipes 1 groupe unique (US Behonne L, Entente Sorcy Void Vacon, LI Vaucouleurs, Bar le Duc Fc, Entente Lérouville Vignot, Us Thierville, Fc Verdun Belleville Grand Verdun).

Classement sur 2 journées.

1 journée annulée en raison de la neige.

Finale Territoire Lorrain à Void le 21/02/2026 : LI Vaucouleurs 4^{ème}, Entente Sorcy Void Vacon 7^{ème}.

1 dossier disciplinaire.

Coupe U13 F – U15 F – U18 F – Séniors F

U13F

Finale départementale à Madine le 31 janvier 2026.

Très peu d'équipes à ce jour : Us Thierville 2^{ème}, Entente VHF 1^{er}.

Finale Territoire Lorrain U13 F à Neufchâteau le 22/02/2026 : 1 seule équipe Us Thierville 6^{ème}.

U15F

6 équipes (-2 équipes saison 2024/2025)

Finale départementale à Bar le Duc le 25 janvier 2026 (Bar le Duc Fc, Entente Dieue Dugny, Entente Sorcy Void Vacon, Fc Spincourt, Us Etain B, Us Thierville, Entente VHF) : Bar le Duc Fc 1^{er}, Entente VHF 2^{ème}.

Finale Territoire Lorrain à Pagny sur Meuse le 22 février 2026 : Us Etain B 5^{ème}, Us Thierville 7^{ème}, refus du Bar le Duc Fc d'y participer.

U18F

5 équipes (-1 équipe saison 2024/2025)

Finale départementale à Bar le Duc le 25 janvier 2026 Bar le Duc Fc * 2, Entente Sorcy Void Vacon, Entente Dieue Dugny, Entente BFC SDMO) : Entente Sorcy Void Vacon 1^{er}, Bar le Duc Fc 2^{ème}.

Finale Territoire Lorrain à Batilly le 22/02/2026 : Entente Sorcy Void Vacon 7^{ème}, refus du Bar le Duc Fc d'y participer.

Séniors Féminines

10 équipes dont 2 forfaits avant la journée (Rc Sommedieue, Asc Montiers sur Saulx).

Finale départementale à Pagny sur Meuse le 1^{er} février 2026 la journée (2 * Entente Dieue Dugny, 2 * Entente VHF, Entente Centre Ornain, Entente Sorcy Void Vacon, Fc Belleray, Maizey Lacroix, LI Vaucouleurs) : 1^{er} Entente VHF, 2^{ème} Fc Belleray).

Finale Territoire Lorrain à Woippy le 22/02/2026 : 4^{ème} Entente VHF, 6^{ème} Fc Belleray

Loisir :

Séniors : 17 équipes (+3 saisons 2024/2025) réparties en 3 groupes géographiques.

Finale départementale le 18 janvier 2026 : Bar le Duc FC, Asc Montiers sur Saulx, Fc Pagny sur Meuse, Us Thierville.

Vainqueur : Asc Montiers.

1 dossier disciplinaire.

U18 : 7 équipes (-10) ; 2 journées

U15 : 13 équipes (-4) ; 2 journées

U13 : 23 équipes (-3) ; 2 journées

Foot animation :

1 équipe extérieure = 1 équipe en salle

Plateaux de Noël : U9 à l'extérieur sur les terrains synthétique et les U7 en salle, week-end du 29 novembre 2025 au 07 décembre 2025.

Remise des jouets au Secours Populaire au District Meusien de Football le 09 décembre 2025.

Tous les plateaux foot animation sont gérés par les clubs supports. Les plateaux se passent bien.

Seul bémol : régulièrement des équipes sont absentes.

Foot loisir Vétérans :

Plateau à Pagny sur Meuse le 08 février 2026 la journée pour les équipes évoluant en championnat Meurthe et Moselle et pour les autres sur inscription : Fc Pagny sur Meuse, Us Etain B, Us Behonne L, Sc Commercy, As Rigny la Salle, Entente Sorcy Void Vacon, Entente Centre Ornain, Entente Lérouville Vignot, Fc Verdun Belleville Grand Verdun, Entente Vaucouleurs Gondrecourt).

2 Forfaits.

10 équipes, forte demande, engagement d'une seule équipe par club (3 équipes 2 ont demandé à intégrer cette journée)

FORMATION :

Attestation fédérale Futsal

Mise en place le 13 décembre 2025 à Ligny en Barrois.

Conclusion :

93 demi-journées de créneaux de salle réservés pour la pratique du futsal et 9 pour les actions techniques (CPT, plateaux féminins, attestation fédérale ...).

Travail intense depuis le mois de septembre, la commission restreinte se réunit quasiment chaque semaine.

Report de quelques plateaux en raison de la neige, tous ont été reprogrammés sauf un plateau Championnat U18 qui ne le sera pas par manque de créneaux et une gestion compliquée de cette catégorie.

Beaucoup de créneaux de salle dans le Sud du département mais beaucoup d'arbitres dans le Nord de la Meuse : projet pour la saison prochaine de réviser le barème des arbitres futsal

Manque de membres de table de marque, la saison prochaine nous devons probablement laisser les clubs gérer seuls certains plateaux.

Problèmes disciplinaires nombreux : saison non terminée et déjà 6 cartons rouges dont 5 dossiers ont ou vont être instruits par la commission de discipline (séniors, U15 et U18).

Mise en place de la pause d'apaisement lors des plateaux dès que la tension monte dans la salle.

Mise en place par Houcine Mataoui (arbitre fédéral futsal) d'un projet pour faire évoluer les arbitres officiant en futsal. Une matinée de formation avec les arbitres a été effectuée le 22 novembre 2025 à la salle de Ligny en Barrois. Il chapeaute les désignations faites par Sébastien Furnon. Un groupe WhatsApp a été créé avec tous les arbitres qui peuvent échanger. De plus, un référent arbitre est présent sur chaque plateau et celui-ci fait un résumé du plateau sur lequel il était référent à chaque fois.

Prochaine étape : intégrer la pratique du futsal aux réunions de secteur des arbitres et former les clubs au règlement de la pratique futsal associés car les clubs ont une méconnaissance des lois du jeu ce qui provoque énormément de contestations.

Remerciements :

- Clubs supports pour leurs investissements
- Communes et communautés d'agglomération pour le prêt des salles
- Membres des tables de marque pour leur aide et leur présence
- Houcine Mataoui et Sébastien Furnon pour la gestion des arbitres.

POINT SUR LE BENEVOLAT (Sandrine THIRIOT)

Week End Coupe de France 2026 :

22 et 23 mai 2026

22 mai : Finale de la Coupe Gambardella et Finale de la Coupe de France au Stade de France

23 mai : Repas avec les 1000 bénévoles de France à Issy les Moulineaux

Représentants Meusiens :

Stéphane PERIN (Fc Varennes)

Jean-Yves HUSSON (As Nixéville Blercourt)

Geoffray GASPARD et Andrew BERTRAND (As Tréveray).

Week-end à Clairefontaine Saison 2026 / 2027 :

13 et 14 mars 2027

POINT SUR LES ACTIONS TECHNIQUES (Thierry GRANDJEAN)

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

Détections

- L'ensemble des Centres de Perfectionnement Technique Garçons et Filles se sont bien déroulés en janvier, Février, mars et avril.
- Matchs des sélections :
 - ✓ U15F à Pont à Mousson pour un tournoi Futsal le 1 février 2026.
 - ✓ U13F à Batilly pour une rencontre Interdistrict Futsal le 7 février 2026.
 - ✓ U13G à Longeville avec le District de Haute Marne le 18 février 2026.
 - ✓ U13G au centre de formation de l'ASNL en forêt de Haye le 14 avril 2026.
- Détection Finale Inter Territoire Lorraine Alsace U13, génération 2013, le vendredi 24 avril 2026 au CREPS à Essey pour Marceau BETTON VIARD **Entente VHF** (matin) et pour Firmin KENCTE-MUR **ESVV - Entente Sorcy Void-Vacon** (après-midi) avec l'objectif : Concours Pôle Espoirs Mixte – Stage Probatoire les 16 & 17 mai 2026.
- Alicia GIRARDET, joueuse U13 de l'US Thierville, a participé au stage LGEF en Alsace pendant les vacances d'hiver.

Graines de championnes U11F

- ✓ Action LGEF pour les joueuses U11 le 10 juin 2026 à Heillecourt.

Sections Sportives

- ✓ Le mois de janvier a été marqué par la traditionnelle remise des dotations aux sections sportives.
- ✓ Les concours d'entrée des sections sportives vont se dérouler en avril / mai.
- ✓ Accueil chaleureux et échanges constructifs des principaux dans l'ensemble des collèges.
- ✓ L'action « Foot ira bien 6 » a démarré au mois de janvier dans les 7 sections sportives.
- ✓ Rassemblement des sections sportives le vendredi 12 juin 2026 à Fresnes, la journée avec notre partenaire Association Addictions France.

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

• Féminines

- ✓ Plateaux Féminin Animation des U8F aux U13F
 - Samedi 21 mars 2026 à St Mihiel, le matin pour les U8F aux U12F
- ✓ Fête du Foot Féminin
 - Dimanche 21 juin 2026 à Etain, la journée
 - Des U8F aux Séniiores
 - Inscription en scannant un QR Code
- ✓ Toutes FOOT :
 - 7 clubs ont envoyé leur production (vidéo)
 - Vidéos sélectionnées pour représenter la Meuse : ENT VHF, FC Dugny et ASL Mangiennes

• Programme Educatif Fédéral (PEF)

- ✓ Sensibilisation des jeunes et des clubs au PEF avec l'ensemble des services civiques
- ✓ Challenge National PEF : 9 clubs participants
 - Lauréat : FC Dugny sur la thématique de l'engagement citoyen : Prévention au harcèlement
 - 2^{ème} ASL Mangiennes sur la thématique du Fair Play : sensibilisation
 - 3^{ème} RC Saulx B sur la thématique de la santé : Préparer son sac la veille d'un match

- **Service Civique**
 - ✓ Dans le cadre de l'accompagnement des services civiques des clubs, les 6 jeunes volontaires sont suivis pendant toute la durée de leur mission (2 arrêts) :
 - ✓ Point d'étape régulier.
 - ✓ Présence sur différentes manifestations du District.

A noter la création de 2 formations civiques et citoyennes.

- **Foot à l'école**
 - ✓ Dans le cadre de l'opération « Foot à l'école » : 6 classes ont envoyé leur production (dynamique ou statique) :
 - Classes lauréates :
 - Dynamique : Ecole primaire Poincaré de Ligny en Barrois CM2
 - Statique : Ecole primaire Dieue sur Meuse CM1 / CM2 B
 - ✓ 2 Rencontres de fin de cycle :
 - Mardi 16 juin 2026, matin à Cousances.
 - Vendredi 19 juin 2026, matin à Dieue.
 - ✓ Football For Schools : participation de 5 sections sportives :
 - 2 Lauréats : collèges Robert Aubry à Ligny en Barrois et Louis Pergaud à Fresnes en Woëvre.

- **Rassemblement U11, phase départementale, à Sorcy le samedi 9 mai 2026**
 - ✓ Equipes de la phase Départementale
 - ✓

- **Fête départementale de fin de saison : JND U7 / JD U9 et U11 (Foot à 5)**
 - ✓ Samedi 30 mai 2026 : U7, matin, à Spincourt, Lacroix, Commercy et Hannonville.
 - ✓ Samedi 6 juin 2026 à Madine (ENT VHF), la journée : U9 et U11 de la phase de secteur.

- **Finales Départementales du Festival U13G et F**
 - ✓ Samedi 28 mars 2026 à Dugny, journée.
 - ✓ L'ENT Sorcy VV G et l'US Thierville participeront à la Finale LGEF les 2 (filles) et 3 (garçons) mai 2026 à Epernay (52).

- **Futsal**
 - ✓ CF compte rendu de la présidente de la commission Futsal.

- **Foot loisir**
 - ✓ Coupe Meuse Vétérans Loisirs des + de 35 ans se poursuit.
 - ✓ Finale challenge départementale Golf Foot et Futnet le 13 avril 2026 à Fresnes.
 - ✓ Animation Golf Foot et Futnet jeunes le 22 avril 2026 à Sorcy.
 - ✓ Animation Futnet adultes G & F sur inscription :
 - Mardi 2 juin 2026 à 19H00 à 21H00 à Bar le Duc
 - Mardi 9 juin 2026 à 19H00 à 21H00 à Hannonville
 - ✓ Animation Futnet et Foot en marchant :
 - Mardi 12 mai 2026 à 19H00 à 20H30 à Hannonville
 - Vendredi 26 juin 2026 à 19H00 à 21H00 à Commercy

- **Actions « JOUONS DU BON CÔTÉ et TIRONS UN TRAIT SUR LA VIOLENCE »** sur les différents rassemblements de mars à juin.

- **2 Formations d'éducateurs réalisées**

- ✓ CFI U6 U9 à Dugny / Hannonville : février - mars 2026.
 - ✓ CFI U10 U13 à St Mihiel / Commercy : mars - avril 2026.
- Suivi des stagiaires BMP Apprentissage et des Diplômes Fédéraux Coach Séniors (DFCS) :
 - ✓ Certification des DFCS le mercredi 20 mai 2026 à Longeville.

Information FFF

Séminaire national des Cadres Techniques du mardi 7 au vendredi 10 juillet 2026 à Clairefontaine.

POINT SUR LA FEMINISATION (Arnaud VALROFF)

1- Objectif « 500000 licenciées » de la FFF

« Faire du foot féminin une pratique durablement accessible, visible et structurée sur **tous** les territoires ».

Dans le contexte actuel marqué par une baisse de la natalité (-20% en 10 ans) et un recul de l'attractivité du foot dans les catégories U6 à U13, il y a urgence d'agir. Et encore plus en Meuse où il n'y a quasiment plus d'équipes jeunes féminines.

La fédération, relayée par les ligues puis par les districts, se donne 4 axes pour participer au développement du foot féminin :

- Créer une offre de pratique dans les clubs avec la création d'Ecole de Foot Féminin,
- Renforcer l'offre de pratique existante,
- Organiser des plateaux et des mini-tournois,
- Développer une offre de pratique à effectif réduit adaptée aux réalités territoriales.

Pour cela un échéancier est préconisé pour les districts :

En ce qui concerne les 2 1ers axes pour les EFF (création et renforcement) cela se fera en 2 temps.

- Février/mars 2026 : phase de diagnostic et recensement des clubs potentiels. En Meuse (proposition LGEF) : VHF, Etain ; Behonne, ECO, BFC ; Lérouville, Vignot ; Commercy, ESVV, Pagny, Vaucouleurs.
- Mars/juin 2026 : visites des clubs ciblés. Pour la Meuse (-9000 licenciés), on nous demande de rencontrer au moins 8 clubs ou ententes possible de clubs.

A noter la mise en place d'une dotation spécifique par la fédération pour les créations (bon achats 350 euros chez Nike) et les renforcements d'EFF (bon achats 350 euros chez Le Corner). **Et pour le district Meuse, le comité directeur a décidé d'allouer une aide supplémentaire**, soit la gratuité de 10 licences féminines à condition de répondre aux exigences d'une Ecole de Foot Féminin (au moins 6 licenciées, avoir une équipe 100% féminine engagée en championnat ou sur les plateaux, avoir un référent foot féminin et avoir un éducateur diplômé ou en cours de formation).

Pour l'axe 3 (plateaux et mini-tournois), de mai à octobre 2026, nous devons déterminer des lieux d'implantation, organiser des plateaux événementiels ou mini tournois ***dans chaque secteur du district*** (localisation en lien avec de nouvelles EFF - localisation en lien avec les EFF à renforcer ; dissociation des catégories - (U7) - U8 - U9 – (U9) - U10 - U11). Des kits de matériels seront fournis aux districts.

Enfin pour le développement de la pratique à effectif réduit (axe 4), il est demandé d'organiser entre septembre 2026 et mars 2027, 4 à 5 rassemblements féminins intercalés entre les journées de pratique en mixité avec la

possibilité d'accueillir des joueuses non licenciées. Des kits de matériels seront fournis aux districts.

A noter également une réforme sur les championnats féminins séniors à 11 (présentée mercredi 29/05/2026 en visio aux clubs) afin d'allier compétition et offre de pratique sur tous les territoires de la LGEF.

2- Coupe Meuse féminine à 8

Elle est lancée avec les quarts de finale qui ont eu lieu le 19 avril 2026.

Programme des ½ finales le 31 mai 2026 :

VHF1 – VHF2

Vaucouleurs - ESVV

3- Journée de la fête du football féminin

Ce sera le dimanche 21 juin 2026 à Etain, les inscriptions viennent d'être lancées et sont ouvertes pour toutes les catégories de U8F à SF.

AUGMENTATION DE L'INDEMNITE KILOMETRIQUE

En raison de l'augmentation du prix de l'essence, le comité directeur du District a exceptionnellement décidé d'augmenter l'indemnité kilométrique des officiels et salariés du district à 0.423 € / km à partir du 1 juillet 2026. Le montant minimum est fixé à 3.17 € pour un déplacement.

Jean-Pol HENRY,
Secrétaire Général